

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 1er mai 2017 à 19h00, à laquelle étaient présents :**

M. Jean-Pierre Briand, maire  
M. Serge Lemieux, conseiller  
M. Jean-Maurice Deschênes, conseiller  
Mme Micheline Breton, conseillère  
M. Gérard Beaudoin, conseiller  
Mme Chantal Laroche, conseillère  
Mme Mariane Paré, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Nacim Khennache, coordonnateur et inspecteur en bâtiment et en environnement, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT**

Les membres présents forment le quorum, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, agit à titre de président et ouvre la séance à 19h00

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU  
Résolution no 2017-089**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

13.2 Nomination du représentant de la Municipalité au CA de l'ATCD et de la Forêt habitée

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modification s'il y a lieu
3. Procès-verbal
  - 3.1 Renonciation à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017
  - 3.2 Adoption du procès-verbal
    - Séance ordinaire du 3 avril 2017
4. Correspondance
  - 4.1 Correspondance générale
5. Rapport du secrétaire-trésorier
  - 5.1 Présentation des comptes payés et à payer
  - 5.2 Dépôt du rapport financier et du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016
  - 5.3 Dépôt du rapport semestriel
6. Administration
  - 6.1 Embauche d'une stagiaire en environnement

## LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

- 6.2 Adoption de la Politique de rémunération et des conditions de travail des employés
- 6.3 Autorisation de signer les contrats de travail des employés
7. Sécurité publique
  - 7.1 Achat de 4 chemises et 4 pantalons pour les pompiers
8. Transports
  - 8.1 Appel d'offres pour le rechargement des chemins municipaux
  - 8.2 Achat d'une camionnette
  - 8.3 Contrat pour l'entretien des pelouses et aménagement paysager
  - 8.4 Lavage extérieur des bâtiments
  - 8.5 Retenu sur le contrat de déneigement
9. Hygiène du milieu
  - 9.1 Appui à Valoris
10. Urbanisme
  - 10.1 Mandat de suivi de la qualité de l'eau des lacs
  - 10.2 Congrès de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec)
  - 10.3 Évaluation environnementale (Phase 2) du terrain de la rampe de mise à l'eau
  - 10.4 Nomination membre du CCE (Comité consultatif en environnement)
  - 10.5 Reconnaissance des Associations de protection des lacs et de la rivière Saint-François
  - 10.6 Permis bernache – Environnement Canada
11. Loisir et culture
  - 11.1 Signature des contrats de location des équipements de la municipalité
  - 11.2 Embauche des étudiants à la plage
  - 11.3 Engagement des étudiants pour le SAE (Service d'animation estival)
  - 11.4 Budget – Jardin collectif
  - 11.5 Suspension de l'application des résolutions 2017-057 et 2017-071
12. Adoption de règlement
  - 12.1 Avis de motion modifiant le Règlement créant le CCE (Comité consultatif en environnement)
13. Divers
  - 13.1 Demande d'autorisation exploitation d'une gravière – Excavation Lyndon Betts
  - 13.2 Nomination du représentant de la Municipalité au CA de l'ATCD et de la Forêt habitée
14. Période de questions
  - 14.1 Questions des citoyens
15. Clôture de la séance
16. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1 Renonciation de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017  
Résolution no 2017-090**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017;

Sur proposition de la conseillère Micheline Breton,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De renoncer à la lecture dudit procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.2 Adoption du procès-verbal  
Séance ordinaire du 3 avril 2017  
Résolution no 2017-091**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. CORRESPONDANCE**

**4.1 Correspondance générale**

Le directeur général par intérim dépose un bordereau de la correspondance reçu depuis la séance ordinaire du 3 avril 2017.

**5. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**5.1 Présentation des comptes payés et à payer  
Résolution no 2017-092**

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'approuver la liste des comptes payés et à payer telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

1012	Renflouement petite caisse	Renflouement - petite caisse	59.20
1013	Bouchard Josée	Frais de déplacement	125.60
1014	Lessard Michel	Pèces & accessoires- voirie (collier serrage)	32.40
1015	Stéphane Laroche	Frais de déplacement	40.80
1016	Lemire Pierre-Alain	Frais déplacements & remb. dépenses	171.32
1017	Readman Mario	Frais de déplacement	83.20
1018	Brochu Réjean	Remboursement de taxes	20.00
1019	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1,072.21
1020	Bell Gaz ltée	Propane - caserne	446.43
1021	9146-8801 Québec inc.	Entretien & réparation - réseau routier	174.76
1022	Thibault & associes	Entretien d'accessoires - service incendie	870.07
1023	La Coop des cantons	Achat de sodium - E-P	34.49
1024	Annulé		
1025	Deschênes Jean-Maurice	Entretien & réparation - tablette	50.02
1026	Le groupe ADE Estrie inc.	Entretien & répar. - poste pompage (e-u)	1,006.03
1027	Kalitec signalisation	Afficheur de vitesse	6,340.87
1028	Lafond Hugues	Récupération - chevreuils	229.95

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

1029	Clermont Lessard	Décharger - conteneurs	579.47
1030	L.O.V.E. bélier	Réparation - vêtement (changer velcro)	57.49
1031	MAG Brooke fourniture	Pièces & acces. - ep (petro-tape, pvc nipple...)	38.16
1032	Martial, Denise et filles enr.	Vérification - fuite d'eau (19, rue Bishop)	109.17
1033	PG Solutions inc.	Fourn. de bureau (chèques comptes à payer)	566.60
1034	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,459.03
1035	SOCAN	Droit de licence - 1er trimestre 2017	118.21
1036	Société canadienne des Postes	Frais de poste	300.00
1037	S.O.S. pompes pièces expert	Entretien & répar. - poste pompage (e-u)	686.75
1038	Ville de East Angus	Congrès 2017 (RV québécois loisir rural)	158.83
1039	Lessard Michel	Frais de déplacement	63.20
1040	Graymont (QC) inc.	Achat - pierres & gravier (Ham, 11e Rang)	863.62
1041	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	3,574.99
1042	J.M. Laroche inc.	Répar. caserne - stat. e-u - lumières rues	9,877.27
1043	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,099.34
1044	SOLUTEK informatique	Achat d'ordinateurs	2,556.08
1045	Bilodeau David	Frais de déplacement	48.00
1046	Annulé		
1047	Leroux Martin	Frais de déplacement	48.00
1048	Annulé		
1049	Fonds des pensions alimentaires	Pension alimentaire - paiement mars 2017	151.47
1050	Yves Manseau	Entretien & réparation - réseau routier	1,058.84
1051	Régie inter.sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures & recyc. - avril 2017	8,645.83
1052	FILGO Énergie/thermoshell	Huile à chauffage	1,198.13
1053	Christine Bolduc	Soirée des bénévoles (prestation de contes)	375.00
1054	Publicité Dr. com	Soirée reconnaissance bénévoles (stylos)	200.05
1055	Mireille Rodrigue	Entretien & répar. - jardin collectif (terreau)	105.44
1056	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipaux	720.98
1057	Communication Plus	Système de télécommunication	244.43
1058	Laboratoires ENVIRONNEX	Analyse - laboratoire	339.04
1059	Fonds de l'information	Mutations - mars 2017	40.40
1060	Hydro-Québec	Électricité - lumières de rues	1,472.15
1061	M.R.C. du Haut-St-Francois	Téléphonie IP & fibre optique	965.84
1062	Place 112	Huile & essence diesel - véhicules	122.16
1063	RCGT, S E.N.C.R.L.	Recrutement - DG	4,317.31
1064	Hydro-Québec	Électricité - lumières de rues	66.42
1065	Annulé		
1066	COGESAF	Adhésion 2017	75.00
1067	Conseil sport loisir de l'Estrie	Adhésion 2017	100.00
1068	J.M. Laroche inc.	Contrat d'entretien 2017 - lumières rues	1,724.63
1069	Lemire Pierre-Alain	Membre de l'ordre des ingénieurs	491.06
1070	Lessard Michel	Frais de déplacement	94.71
1071	Allan James	Contrat vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
1072	Ferme La Corne d'or	Déneigement stationnements (parc)	230.00
1073	Annulé		
1074	Yves Manseau	Déneigement station. - bornes sèches (biblio)	422.53
1075	Bureau en gros	Achat chaises - Fourniture de bureau	1,428.50
1076	Sylvie Fontaine	Contrat d'entretien ménager H.V. - C.C.	2,143.52
1077	Lessard Michel	Frais de déplacement	139.81
1078	Graymont (QC) inc.	Entretien & réparation - réseau routier	208.69
1079	Clermont Lessard	Déneigement - stationnement (parc)	1,130.59
1080	Bell Mobilité	Téléphone - service incendie & employés	190.06
1081	Lessard Michel	Frais de téléphone - voirie	116.12
1082	CSE incendie et sécurité inc.	Pièces & accessoires - service incendie	707.10
1083	Sylvie Fontaine	Frais de déplacement	32.00
1084	Ménard Cynthia	Frais de déplacement	16.00
1085	Daniel Breton	Essence & diesel - service incendie	50.00
1086	S.O.S. pompes pièces expert	Pièces & accessoires - station e-u	364.93
1087	Bouchard Josée	Frais de déplacement	77.74
1088	Lessard Michel	Frais de déplacement	130.79
1089	Morin Catherine	Frais de déplacement	9.43
1090	Lemire Pierre-Alain	Frais de déplacement & dépenses	166.86

**LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL**

1091	Hydro-Québec	Électricité - Bâtiments municipaux	1,383.85
1092	Aquatech	Honoraires professionnels	5,007.17
1093	Autocam Estrie	Inspection véhicule - voirie SAAQ	281.69
1094	Avizo Experts conseils	Mandat - Étu. préli. - Évaluation environ.	9,025.54
1095	AXIO	Étude de faisabilité	1,276.22
1096	Transport Jacques Bissonnette	Entretien & réparation - réseau routier	696.66
1097	Ferme Daniel Breton	Achat de piquets - voirie	57.48
1098	Centre d'extincteur SL inc.	Location - système de cascade	431.16
1099	C.O.M.B.E.Q.	Congres 2017 - urbanisme	678.35
1100	Fonds des pensions alimentaires	Pension alimentaire - paiement de mai 2017	151.47
1101	Sylvie Fontaine	Contrat entretien ménager - H.V. - C.C.	2,143.54
1102	Graymont (QC) inc	Entretien & réparation - réseau routier	2,824.59
1103	Le groupe A & A	Photocopies	69.16
1104	Allan James	Contrat vidanges 2016-2017 - Lac Miroir	823.01
1105	Lafond Hugues	Récupération - carcasses de chevreuil	229.95
1106	Yves Manseau	Entretien & réparation - réseau routier	927.29
1107	Monty Sylvestre	Contrat service 2017 - Vérif. règle. urban.	432.25
1108	M.R.C. du Haut-St-Francois	Téléphonie IP & fibre optique - mai 2017	965.84
1109	Municipalité du Canton de	Entraide mutuelle - service incendie	353.56
1110	Régie de récupération de l'Estrie	Quote - part 2017 - 1er versement	3,787.00
1111	Annulé		
1112	Société canadienne des Postes	Frais de poste	500.00
1113	FILGO énergie/thermoshell	Huile à chauffage - salle paroissiale - H.V.	989.07
1114	Inspec. d'échelles D. Thibault	Inspection d'échelle - service incendie	271.63
1115	Transp.-exc. Jocelyn Ménard inc.	Nivelage - réseau routier	2,407.29
1116	Régie intermunicipale	Enfouissement - déchets	1,543.27
1117	Régie inter.sanitaire Hameaux	Collecte d'ordures & recyclage - mai 2017	8,645.83

Le tout pour un montant total de 109,825.07 \$

Un montant de 20,317.42 \$ a été versé en salaire pour la période du 1er au 30 avril 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016**

Le rapport financier ainsi que celui du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 sont déposés.

Les États financiers démontrent des revenus de l'ordre de 2 926 337 \$ et des dépenses de 2 746 369 \$. Après avoir enlevé l'amortissement des dépenses, ajouté les affectations du surplus et ajouté le remboursement de la dette, le surplus de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales s'élève à 186 280 \$. Le surplus non affecté s'élève à 829 432 \$.

Toute personne qui désire se procurer une copie des États financiers peut s'adresser à la Municipalité.

Le dépôt du mois passé ne comprenait pas les résultats de Valoris. Cela n'a aucun effet sur les résultats de la municipalité.

**5.3 Dépôt du rapport semestriel**

Le directeur général doit déposer deux fois par année un rapport comparatif des résultats de l'année en cour versus l'année précédente.

Le directeur général dépose le rapport comparatif pour les 3 premiers mois de l'année financière.

6. ADMINISTRATION

**6.1 Embauche d'une stagiaire en environnement  
Résolution 2017-093**

**Considérant** que la Municipalité souhaite élaborer un diagnostic et un plan d'action relatif aux matières compostables ainsi que de poursuivre l'inspection des bandes riveraines;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'embaucher Madame Sarah Jane Armstrong comme stagiaire en environnement, pour une durée de 12 semaines, à compter du 15 mai 2017;

De fixer son taux horaire à 17 \$/heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 Adoption de la Politique de rémunération et des conditions de travail des employés  
Résolution 2017-094**

**Considérant** que le contrat fixant les conditions de travail des employés permanents est échu depuis le 31 décembre 2016;

**Considérant** que dans le contrat échu on retrouvait le nom et le salaire des employés et qu'il y a lieu d'établir les normes et conditions de tous les employés dans une politique;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adopter la Politique ADM-001 « Politique de rémunération et des conditions de travail des employés » et de la déposer aux archives de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.3 Autorisation de signer les contrats de travail des employés  
Résolution 2017-095**

**Considérant** que le directeur général a présenté à chaque employé permanent la proposition de contrat de travail;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le maire à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat des employés permanents de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**7.1 Achat de 4 chemises et 4 pantalons pour les pompiers  
Résolution 2017-096**

**Considérant** que 4 pompiers termineront leur formation de pompier 1;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser l'achat de 4 chemises et de 4 pantalons au prix de 346.20 \$ plus les frais de transport, plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **8. TRANSPORT**

### **8.1 Appel d'offres pour le rechargement des chemins municipaux Résolution 2017-097**

**Considérant** que la Municipalité veut faire l'acquisition et l'épandage d'environ 12 000 à 15 000 tonnes de graviers;

**Considérant** que tout contrat de plus de 100 000 \$ doit être accordé après un appel d'offres public, publié sur le SEAO (Système électronique d'appel d'offres);

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour l'achat et l'épandage d'environ 15 000 tonnes de gravier sur le SEAO.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.2 Achat d'une camionnette Résolution 2017-098**

**Considérant** que l'entreprise Autocam Estrie offre une camionnette usagée (2008) de marque Ford F250 pour la somme de 13 000 \$ plus les taxes applicables;

**Considérant** que la Municipalité a fait inspecter la camionnette;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'acheter la camionnette Ford F250 de l'année 2008 pour un montant de 13 000 \$ plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la TVQ et de la licence du camion;

D'autoriser monsieur Pierre-Alain Lemire, directeur à la voirie, pour la signature des documents de transfert du véhicule.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8.3 Adjudication du contrat pour l'entretien des pelouses et aménagements paysagers Résolution 2017-099**

**Considérant** que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'entretien des pelouses et des aménagements paysagers;

**Considérant** que l'ouverture des soumissions a été faite le 28 avril 2017 à 11h00 en présence des entrepreneurs;

**Considérant** que 2 soumissions ont été déposées dans les délais à savoir :

	Secteur Bishopton	Secteur Marbleton	Entretien des fleurs
Michel Raymond			
Marc Fortin	18 396.00\$	16 096.50 \$	2 299.50 \$
Gordon Coates			
Malcom Bennett	7 897.75 \$	7 649.25 \$	
Aménagement JDGC			

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux ,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'adjuger le contrat pour l'entretien des pelouses du secteur Bishopton et Marbleton à Malcolm Benett pour un montant de 15 547.00 \$ taxes incluses;

D'adjuger le contrat d'entretien des aménagements paysagers à Marc Fortin pour un montant de 2 299.50 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.4 Lavage extérieur des bâtiments Résolution 2017-100**

**Considérant** que la municipalité a demandé des prix à deux entreprises pour le lavage extérieur des bâtiments municipaux à savoir :

Entreprises	Prix soumissionné
Envirojet	4 976 \$
Solution peinture expert	6 775 \$

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder le contrat pour le lavage extérieur des bâtiments à Envirojet pour un montant de 4 976 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.5 Retenu sur contrat de déneigement Résolution 2017-101**

**Considérant** que la Municipalité a constaté des bris sur les équipements municipaux sur les propriétés privées;

**Considérant** que selon les estimations de la Municipalité, les coûts de réparations ou de remplacement sont plus élevés que la retenue prévue au contrat;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De demander à l'entrepreneur de déposer une liste comprenant :

- La liste de tous les bris
- Une évaluation des coûts de réparation ou de remplacement des bris
- Un échéancier pour la réalisation des travaux de réparation ou de remplacement

De demander au coordonnateur en voirie de vérifier et valider la liste des bris, des coûts de réparation ou de remplacement ainsi que l'échéancier des travaux;

De retenir le montant prévu et approuvé par le coordonnateur en voirie des coûts de réparation ou de remplacement des bris auquel s'ajoute un 15 % de frais de contingence;



D'ajouter une pénalité de 200 \$ par jour pour tout retard dans le calendrier de réparation ou remplacement des équipements brisés;

D'autoriser le paiement à l'entrepreneur pour la différence entre le montant dû au contrat et la retenue prévue à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**9.1 Appui à Valoris  
Résolution 2017-102**

**Considérant** que Valoris a été créée par la Ville de Sherbrooke et la MRC du Haut-Saint-François, afin de détourner le plus possible de matières résiduelles de l'enfouissement, en complément des autres mesures à la source et en respect des 3 RV;

**Considérant** que le détournement de matières doit atteindre, le plus rapidement possible, zéro enfouissement;

**Considérant** que la seule façon d'atteindre et de dépasser les objectifs nationaux actuels fixés par le PGMR du gouvernement et d'atteindre éventuellement zéro enfouissement, est de mettre à contribution un détournement par le tri des ordures résidentielles, des CRD et des ICI;

**Considérant** que l'utilisation des technologies comme celles présentes dans les trois lignes de tri du centre de tri (de 32 M\$) de Valoris, permet des taux de détournement inégalés, et ce même en période de rodage;

**Considérant** que Valoris a été créée également dans le but de servir de moteur à une filière de développement économique de valorisation des matières résiduelles issues du tri et potentiellement très créatrice d'emplois de qualité, notamment dans son éco-parc industriel;

**Considérant** que Valoris a mis sur pied ou attiré dans ses locaux, avec des partenaires, un trio permettant de maximiser la proactivité afin de soutenir le développement de cette filière : le créneau ACCORD des biotechnologies environnementales, le commissaire à l'éco-parc et le centre d'excellence en valorisation des matières résiduelles de l'Estrie;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'appuyer la démarche en cours de Valoris afin d'obtenir :

- la reconnaissance de Recyc-Québec, d'être un maillon essentiel de la chaîne de détournement des matières résiduelles de l'enfouissement, avec tous les avantages consentis aux autres moyens complémentaires pour des mesures à la source;
- toute autre reconnaissance par le gouvernement du Québec, lui permettant de jouer son rôle essentiel dans la chaîne de détournement par le tri, par exemple par de l'aide au fonctionnement et à la compensation, comme celle accordée aux centres de tri dédiés à la collecte sélective;
- du financement afin de soutenir sa stratégie de développement de la filière de valorisation, notamment pour aider pour le tri, le traitement, la R&D, les projets pilotes et les projets d'entreprises.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. URBANISME**

**10.1 Mandat de suivi de la qualité de l'eau des lacs  
Résolution 2017-103**

**Considérant** que la Municipalité souhaite s'engager davantage dans la protection de l'environnement par notamment la création du Comité consultatif en environnement;

**Considérant** que la Municipalité a proposé à l'Association de protection du lac d'Argent (APLAD) et la Corporation des résidents du lac Miroir (CRLM) de prendre en charge les mandats de suivi de la qualité de l'eau;

**Considérant** que la Municipalité a envoyé une demande de service au RAPPEL pour le suivi de la qualité de l'eau de la fosse du lac et des tributaires des lacs d'Argent et Miroir, ainsi que pour la caractérisation des ruisseaux Thibault, Presqu'île et Turcotte;

**Considérant** que la valeur de l'offre de service s'élève à 11 585 \$ plus les taxes applicables (en attente de l'offre);

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'accorder à RAPPEL le mandat de suivi de la qualité de l'eau de la fosse du lac et des tributaires des lacs d'Argent et Miroir ainsi que pour la caractérisation des ruisseaux Thibault, Presqu'île et Turcotte, le tout selon l'offre de service déposé par RAPPEL en date du 24 avril 2017 pour un montant de 11 585 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2 Congrès de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec)  
Résolution 2017-104**

**Considérant** que le congrès de la COMBEQ se déroule du 4 au 6 mai à Québec :

**Considérant** que des changements relatifs au projet de loi 122 sont à venir et que des modifications relatives au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées en résidence isolée sont entrées en vigueur en mars 2017;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à assister au congrès de la COMBEQ à Québec du 4 au 6 mai prochain;

D'autoriser le remboursement des frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas selon la Politique en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.3 Évaluation environnementale (Phase 2) du terrain de la rampe de mise à l'eau  
Résolution 2017-105**

**Considérant** que la Municipalité a octroyé une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau;

**Considérant** que les consultants (Avizo) ont recommandé d'ajouter à l'étude de faisabilité une évaluation environnementale de site (Phase 1) pour le secteur à l'étude étant donné l'utilisation ancienne du terrain;

**Considérant** que la Municipalité a reçu les résultats de l'évaluation phase 1, sous la recommandation de poursuivre l'évaluation en phase 2;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'octroyer le mandat d'évaluation environnement (phase 2) à la firme Avizo pour un montant de 4 160 \$ plus les taxes applicables, selon l'offre de service déposée en date du 20 avril 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.4 Nomination membre du CCE (Comité consultatif en environnement  
Résolution 2017-106**

**Considérant** que le Règlement créant le CCE prévoit un membre jeunesse et que le poste est vacant;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De nommer monsieur Félix Cloutier comme représentant jeunesse;

De remplacer monsieur Marcel Boisvert par monsieur Éric Bolduc comme représentant suppléant pour la Corporation du lac Miroir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.5 Reconnaissance des Associations de protection des lacs et de la rivière  
Saint-François  
Résolution 2017-107**

**Considérant** la création de l'Association des riverains de la rivière Saint-François;

**Considérant** l'existence de la Corporation des résidents du lac Miroir et l'Association de protection du lac d'Argent;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De reconnaître l'Association des riverains de la rivière Saint-François, la Corporation des résidents du lac Miroir et l'Association de protection du lac d'Argent comme association environnementale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.6 Permis Bernache – Environnement Canada  
Résolution 2017-108**

**Considérant** que des bénévoles de la municipalité souhaitent renouveler pour 2017 le permis relatif au contrôle des oiseaux migrateurs nuisibles;

**Considérant** qu'en 2016, 6 œufs ont été détruits et que la Municipalité est d'avis que cette solution limite les nuisances relatives aux déjections de bernache du Canada;

Sur proposition de la conseillère Mariane Paré,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'autoriser le directeur général à signer la demande de permis relative au contrôle des oiseaux migrateurs nuisibles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. LOISIR ET CULTURE**

**11.1 Signature des contrats de location des équipements de la municipalité  
Résolution 2017-109**

**Considérant** qu'actuellement le directeur général est le signataire pour les locations des infrastructures municipales, dont le centre communautaire;

**Considérant** l'entrée en poste récente du coordonnateur aux loisirs;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

De désigner Mario Readman, coordonnateur aux loisirs, à titre de signataire municipal pour entériner les contrats de location des infrastructures municipales.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.2 Embauche des étudiants à la plage  
Résolution 2017-110**

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'engager 3 sauveteurs, soit : Gabriel Bolduc – Sauveteur Plage (de retour pour une 3<sup>e</sup> année), Alexandre Bolduc – Sauveteur national (de retour pour une 2<sup>e</sup> année) et Guillaume Berger – Sauveteur national (qui a remplacé une journée à notre plage l'an passé;

De fixer leur rémunération à 17.00 \$ l'heure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.3 Engagement des étudiants pour le SAE (Service d'animation estival)  
Résolution 2017-111**

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité par les conseillers

D'engager Jaafar Hosni à titre de coordonnateur au salaire de 13.00 \$ l'heure pour une période de 9 semaines de 40 heures;

D'engager MéliSSandre Berrouart, ÉliZabeth Cloutier, Camélie Tétrault et Charline Dodier à titre d'animatrices au salaire horaire de 11.25 \$ pour une période de 6 semaines de 40 heures;

D'autoriser Jaafar Hosni à suivre la formation de Coordonnateur offerte par la MRC du Granit les 26 et 27 mai prochains;

D'autoriser ÉliZabeth Cloutier à suivre la formation d'Animatrice guide offerte par la MRC du Granit le 27 mai prochain;

D'autoriser tous les membres de l'équipe SAE à suivre la formation « Animation » HSF le 18 juin prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.4 Budget – Jardin collectif  
Résolution 2017-112**

**Considérant** que la municipalité a prévu à son budget des crédits de 5 000 \$ pour le jardin collectif;

Sur proposition du conseiller Jean-Maurice Deschênes,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'autoriser monsieur Mario Readman, coordonnateur aux sports, loisirs et vie communautaire, à effectuer les dépenses pour le jardin collectif pour un montant maximum de 5 000 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.5 Suspension de l'application des résolutions 2017-057 et 2017-071  
Résolution 2017-113**

Considérant que le conseil municipal a par ses résolutions 2017-057 et 2017-071 autorisé le versement d'un montant de 5 000 \$ à l'ATCD (Association touristique et culturelle de Dudswell);

Considérant les informations divulguées lors de l'assemblée générale annuelle de l'ATCD relativement à de possibles irrégularités dans le mode de fonctionnement de l'ATCD;

**Considérant** que le conseil municipal n'avait pas été informé de possibles irrégularités dans le mode de fonctionnement de l'ATCD lors de l'adoption des résolutions 2017-057 et 2017-071;

Considérant que la Municipalité a intégré à l'intérieur d'un protocole l'ensemble des exigences et obligations de l'ATCD et de la Municipalité dans leurs relations de partenaires;

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De suspendre l'application des résolutions 2017-057 et 2017-071 relativement au versement du montant de 5 000 \$;

D'autoriser le versement des montants prévus au protocole lorsque les deux conditions suivantes seront réalisées, à savoir :

- Signature du protocole par l'ATCD et la Municipalité;
- Dépôt d'un plan de redressement du mode de fonctionnement de l'organisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. ADOPTION DE REGLEMENT**

**12.1 Avis de motion modifiant le Règlement créant le CCE (Comité consultatif en environnement)**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Mariane Paré à l'effet qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant l'article 5 du Règlement numéro 2016-223 constituant un Comité consultatif en environnement, afin d'ajouter 1 représentant de l'Association des riverains de la rivière Saint-François, sera présenté pour adoption.

**13. DIVERS**

**13.1 Demande d'autorisation exploitation d'une gravière – Excavation Lyndon Betts  
Résolution 2017-114**

**Considérant** que la Commission de protection du territoire agricole du Québec est habilitée à étudier une telle demande;

**Considérant** que l'objet de la demande est de renouveler l'autorisation no 342268, valide pour 10 ans, concernant l'exploitation d'une gravière;

**Considérant** que la firme Chabot, Pomerleau et associés a émis un rapport indiquant le respect des exigences inscrites dans l'autorisation no 342268;

**Considérant** que la présente demande d'amendement est conforme aux règlements municipaux;

Sur proposition du conseiller Serge Lemieux,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'appuyer la demande d'amendement d'Excavation Lyndon Betts (9146-8801 Québec inc.) visant le renouvellement de l'autorisation obtenue au dossier no 342268, relativement à la poursuite de l'exploitation d'une sablière-gravière auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13.2 Nomination du représentant de la Municipalité au CA de l'ATCD et de la forêt habitée**  
**Résolution 2017-115**

Sur proposition de la conseillère Chantal Laroche,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers

De nommer la conseillère Mariane Paré, en accompagnement du conseiller Jean-Maurice Deschênes, comme représentante de la Municipalité au conseil d'administration de l'ATCD, lui conférant tous les pouvoirs consentis par la charte de l'ATCD;

De nommer la conseillère Mariane Paré, en accompagnement du conseiller Jean-Maurice Deschênes, comme représentante de la Municipalité au conseil d'administration de la forêt habitée, lui conférant tous les pouvoirs consentis par le protocole.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14.1 Période de questions des citoyens**

Le président donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

Le président donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Pierre Briand, maire, déclare la séance close à 19h45.

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La conseillère Micheline Breton propose la levée de la séance à 19h45.

---

Jean-Pierre-Briand  
Maire

---

Nacim Khennache  
coordonnateur et inspecteur en bâtiment et  
en environnement